

## INITIATION A LA PREVENTION DES RPS POUR CSE

« Risques psycho-sociaux »  
Pour les membres du CSE, CST, CSA  
Dates : 12 et 13 septembre 2024  
Lieu : PREFOR SANTE

### PROGRAMME DE FORMATION

#### DC1 : EXPOSITION AUX RPS

- Les définitions (travail, santé)
- Notions de psychodynamique du travail
- Lister les catégories de RPS et leurs effets
- Cadre réglementaire, enjeux des RPS
- Connaître les acteurs et les facteurs présents dans la situation de travail reconnus scientifiquement comme causes de RPS.
- Identifier les RPS comme un risque professionnel

#### DC 2 : DEMARCHE DE PREVENTION RPS

- Contextualisation du travail et de la prévention des RPS
- Caractériser la démarche de prévention agissant sur les facteurs de RPS
- Repérer les actions de prévention primaire et les différencier des autres types d'action de prévention
- Définition des TPS (troubles psycho-sociaux)
- La santé des dirigeants et la gestion de la santé et la sécurité au travail
- Evaluation de la formation

#### IMPORTANT : Modalités de mise en œuvre de la formation

*Pour cette action de formation, la participation des stagiaires doit obligatoirement se faire dans des conditions de volontariat. L'OF PREFOR SANTE s'engage à assurer la confidentialité des propos qui y seront tenus lors des échanges et retours d'expérience, qui seront absolument centrés sur le travail. Dans une formation en intra-entreprise, la composition des groupes se fait sous la responsabilité*

#### TARIFS :

**300 €**

Comprenant les documents remis

#### CONDITIONS :

Une convention sera établie entre les deux parties notifiant les conditions de réalisation de l'action de formation, le coût, les modalités d'évaluation ainsi que les prérequis. Les conditions sociales et de confidentialité des propos qui seront tenus lors de cette formation feront l'objet d'une attention particulière.

#### OBJECTIFS

A l'issue de la formation les stagiaires seront capables de définir les RPS, de les reconnaître, être en mesure de créer des alertes et émettre des pistes de solution pour combattre à la source les facteurs de RPS.

#### MODALITES

- Formation présentielle basée sur des apports de connaissance, les mises en situation, études de cas vidéo.
- Conforme au référentiel du réseau prévention (INRS/ Assurance maladie).

#### PREREQUIS

Il est recommandé d'avoir validé en ligne sur le site de l'INRS : « Les bases en prévention » (gratuit)

#### DUREE DE LA FORMATION

**2 jours, soit 16h**

#### INTERVENANTS

##### 1- Pierre-Alain LOLLIA

Formateur en prévention des RPS,  
Formateur EvRP / SDC  
Certifié INRS

La formation aura lieu au centre PREFOR SANTE  
19 rue Achille RENE-BOISNEUF 97139 Les Abymes.